

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

ET

COMPTES RENDUS

DES

FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1936-1937

UNIVERSITÉ DE NANCY

COMPTES RENDUS
DE
L'UNIVERSITÉ
DE NANCY

NOVEMBRE 1937



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE GUSTAVE-SIMON

1938

RAPPORT DE M. MERKLEN

sur le

FONCTIONNEMENT de l'INSTITUT RÉGIONAL d'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1936-1937

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

La situation financière de l'Institut Régional d'Éducation Physique demeure toujours beaucoup trop médiocre pour qu'il puisse être question, d'une part, d'acquérir l'appareillage scientifique, d'autre part, et surtout de s'attacher le personnel technique *stable*, qui seraient pourtant absolument indispensables pour mener à bien des recherches de longue haleine, convenablement et régulièrement poussées.

Les moyens beaucoup trop limités dont dispose l'Institut ont donc, cette année encore, réduit son activité scientifique à des études fragmentaires, dont certaines ont pu cependant servir de base aux trois rapports ci-après :

a) « L'Éducation Physique de l'Enfant à la Campagne, à la Montagne et à la Mer », rapport présenté au II^e Congrès de l'Enfant à la Mer et à la Montagne, à Menton, par le Professeur agrégé Louis MERKLEN (16 mai 1937);

b) « Le contrôle Médical dans les Sports », rapport présenté aux *Etats Généraux de la Santé Publique (Séance plénière consacrée à l'Éducation Physique)*, à Paris, par le Professeur agrégé Louis MERKLEN (5 juillet 1937);

c) « Le Comportement respiratoire des différents sujets dans la Pratique des Sports », rapport présenté

au *Congrès International de Médecine Appliquée à l'Education Physique et aux Sports*, à Paris, par le Professeur agrégé Louis MERKLEN et M. GODOT, Assistent libre à l'Institut (15 juillet 1937). Le Directeur de l'Institut de Nancy faisait d'ailleurs partie du Comité d'Organisation dudit Congrès, et y a en outre présidé la 3^e section (Sports, Orientation, Education, Contrôle).

ENSEIGNEMENTS NORMAUX D'EDUCATION PHYSIQUE

Les enseignements ont été donnés dans les conditions suivantes :

A) *Etudiants en Médecine*. — Les 52 étudiants accomplissant à la Faculté de Médecine de Nancy leur troisième année d'études ont été inscrits à l'Institut en vue de l'enseignement médical élémentaire.

B) *Enseignement Préparatoire au Diplôme d'Etudes Médicales Spéciales d'Education Physique et de Sport de l'Université de Nancy*. — Cet enseignement a eu cette année un succès particulièrement marqué, puisque — suivi jusqu'ici annuellement par deux ou trois élèves seulement — il l'a été par 11 hommes et 3 femmes (étudiants en fin d'études, ou docteurs en médecine), qui tous ont réussi la totalité des épreuves et reçu le diplôme.

A cet heureux état de choses n'est certainement pas étranger le fait que le département de Meurthe-et-Moselle a été choisi par le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Education Physique pour y tenter une expérience d'extension de l'éducation physique dans les établissements de l'enseignement primaire (voir plus bas). Par voie de conséquence, le problème de l'Inspection Médicale des Ecoles, et surtout la préparation des futurs médecins inspecteurs scolaires au contrôle de l'éducation physique, ont acquis dans notre région une urgence toute particulière.

C) *Enseignement commun aux candidats à la première partie du professorat d'Education physique et au Certificat d'Etudes Supérieures d'Education Physique et Sportive de l'Université de Nancy.* — Cet enseignement a été suivi par 12 hommes et 11 femmes.

a) A la *première partie du Professorat d'Education Physique*, sur 10 élèves présentés, 9 ont été déclarés admissibles après les épreuves écrites, et 8 définitivement reçus après les épreuves orales et pratiques, dont l'une dans un rang particulièrement brillant (3° du classement général) qui lui assure une *bourse d'Etat* pour préparer à l'Institut de Nancy la deuxième partie du professorat.

b) Pour ce qui concerne le *Certificat d'Etudes Supérieures d'Education Physique et Sportive de l'Université*, 7 candidats et candidates ont subi avec succès les épreuves et reçu le diplôme.

D) *Enseignement aux candidats à la deuxième partie du professorat d'Education physique.* — Cet enseignement a été suivi par 2 élèves, qui ont tous deux été déclarés admissibles après les épreuves écrites, et dont une seule a réussi aux épreuves pratiques. Ce résultat n'en est pas moins heureux puisque cette élève a été reçue dans un rang brillant (8° du classement général; elle est actuellement professeur d'éducation physique au Lycée Jeanne-d'Arc, de Nancy) après une seule année de préparation, alors que les élèves de l'Ecole Normale d'Education Physique de Paris ne se présentent à la deuxième partie du Professorat qu'après deux années d'études.

E) *Enseignement commun aux candidats au certificat d'aptitude à l'Education physique (degré élémentaire) et au Diplôme de Moniteur d'Education physique et sportive de l'Université de Nancy.* — 24 hommes et 56 femmes se sont inscrits, soit pour suivre cet enseignement, soit comme auditeurs libres.

Les 25 candidats et candidates au *Diplôme de Moniteur* ont tous subi avec succès les épreuves à la session de juillet et reçu le diplôme.

D'autre part, 6 d'entre eux se sont présentés au *Certificat d'Aptitude à l'Education Physique (examen d'Etat)* et l'ont subi avec succès.

Comme tous les ans, des groupements très nombreux et très divers d'Education Physique et Sportive de Nancy et de la région ont tenu à faire suivre ces enseignements par leurs moniteurs et monitrices : Stade Universitaire Lorrain, Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, Union Régionale Drouot, Fédération Lorraine des Sociétés de Gymnastique, Société « la René II », etc...

F) *Enseignement aux Elèves-Maitres des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices candidats au degré élémentaire du Certificat d'aptitude à l'Education physique.* — Comme chaque année, l'Institut d'Education physique a participé à la préparation des élèves-maitresses et élèves-maitres des Ecoles Normales d'Institutrices et d'Instituteurs des trois départements de son ressort à leur future tâche d'éducateurs physiques des enfants des écoles primaires élémentaires, par une série de conférences du Professeur agrégé MERKLEN dans ces établissements. Ces conférences, destinées à servir de liaison entre l'enseignement théorique des sciences naturelles et l'enseignement pratique de l'Education physique déjà existants dans les Ecoles Normales, constituent une préparation directe au Certificat d'Aptitude à l'Education Physique (degré élémentaire) que passent presque tous les élèves-maitres et élèves-maitresses des Ecoles Normales du ressort de l'Université de Nancy.

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SPORTIFS SPÉCIAUX

A peu près seul en France, et depuis plusieurs années déjà, l'Institut de Nancy complète ses enseigne-

ments normaux d'éducation physique générale par des enseignements sportifs spéciaux, organisés d'accord avec les groupements sportifs nationaux et régionaux intéressés. Ces enseignements complémentaires spéciaux ont été cette année au nombre de trois :

a) *Athlétisme*. — Cet enseignement théorique et pratique, organisé en accord avec la Fédération Française d'Athlétisme, la Ligue Lorraine d'Athlétisme et ses Comités départementaux, a été suivi par 16 hommes et 4 femmes.

Il s'est terminé par une session d'examens du « Brevet d'Éducateur Sportif de la Fédération Française d'Athlétisme », qu'ont subis avec succès les 10 candidats et candidates qui s'y sont présentés.

b) *Sports d'Hiver et Ski*. — D'accord avec la Fédération Française de Ski, l'Institut de Nancy a renouvelé, au cours de l'hiver 1936-1937, son enseignement théorique et pratique de gymnastique sur ski.

Cet enseignement a été suivi cette année par 6 hommes et 8 femmes.

c) *Alpinisme et Escalade*. — L'enseignement pratique préparatoire à la technique de l'escalade et de l'alpinisme, organisé d'accord avec la Section Vosgienne du Club Alpin Français, a été suivi cette année par 6 hommes et 5 femmes.

RELATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET LEUR PERSONNEL

A) Le Directeur de l'Institut a continué ses fonctions de médecin consultant du *Lycée de Garçons Henri Poincaré de Nancy* pour l'Éducation physique.

Les séances hebdomadaires de rééducation physique spéciale, supprimées depuis 1933, n'ont pu malheureusement, cette année encore, être reprises faute de crédits; et seuls les lycéens faisant partie de l'*Association Sportive du Lycée Henri-Poincaré* ont été examinés au

point de vue médico-physiologique dans les mêmes conditions que les membres des Sociétés agréées (voir plus bas).

B) L'insuffisance des locaux du *Lycée de Filles Jeanne-d'Arc de Nancy* a amené le Directeur de l'Institut d'Education Physique à mettre deux fois par semaine les gymnases et terrains de plein air de l'Institut à la disposition des élèves des classes supérieures dudit Lycée, qui y effectuent leurs deux heures réglementaires d'éducation physique sous la direction de leur professeur, M^{lle} BRUGÈRE.

29 lycéennes ont ainsi profité cette année des installations de l'Institut et, à la demande de M^{me} la Directrice du Lycée, ont été examinées au point de vue médico-physiologique dans les mêmes conditions que les membres des Sociétés agréées (voir plus bas).

C) La Meurthe-et-Moselle a été choisie par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Physique comme l'un des trois départements français où tenter une *expérience d'extension de l'Education physique dans les établissements d'enseignement primaire élémentaire* par l'institution, en sus des deux heures hebdomadaires d'éducation physique déjà réglementaires dans les locaux ou dépendances immédiates de l'école, d'une *demi-journée hebdomadaire de plein air*.

Le Directeur de l'Institut a été amené à collaborer effectivement et intimement à l'organisation et à la surveillance de cette expérience, et à présenter à ce sujet un rapport au Comité d'Education Physique du Comité National de l'Education Physique et des Sports, à Paris.

RELATIONS AVEC LES GROUPEMENTS D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT

L'Institut de Nancy continue à jouir auprès des pouvoirs sportifs nationaux et régionaux d'une répu-

tation et d'une place de premier plan qui, cette année encore, ont très heureusement porté leurs fruits.

Le directeur de l'Institut de Nancy s'est vu appelé à la *Vice-Présidence du Comité d'Education Physique*, nouvellement créé à Paris, au sein du *Comité National des Sports*.

Il s'est vu en outre renouveler ses fonctions de *Président de la Commission Centrale d'Education Physique de la Fédération Française d'Athlétisme*, et de *Membre des Commissions Médicales de la Fédération Française de Ski et de la Fédération Française de Natation et de Sauvetage*.

Enfin la *Fédération Française de Football-Association*, où le Directeur de l'Institut de Nancy exerçait depuis plusieurs années déjà les fonctions de *Président des Services centraux de surveillance médicale et physiologique*, s'est enfin décidée cette année à la création d'une *Commission Centrale Médicale*, dont la Présidence a été confiée au Professeur agrégé MERKLEN, en même temps que la direction et la coordination de la tâche des « médecins fédéraux » sur tout l'ensemble du territoire français.

SERVICES D'EXAMENS MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES GRATUITS DES MEMBRES DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES

L'Institut a effectué, au cours de l'année, 175 *examens médico-physiologiques gratuits*, portant sur les membres de divers groupements d'éducation physique et de sport agréés par le Gouvernement, notamment : le Stade Universitaire Lorrain, le Football-Club de Nancy, l'Union Sportive Nancéienne, le Club Athlétique de l'Union Franco-Américaine, la Société de Préparation Militaire de Nancy-Grémillon, les Eclaireurs de France, l'Escadron de Lorraine, la Pédale Nancéienne, la Persévérante Saint-Pierre, le Cercle des Nageurs, l'Union Sportive de Pompey et le Groupe Sportif de Neuves-Maisons.

CONFÉRENCES DE PROPAGANDE

La pénurie des crédits et l'*insuffisance des subventions* ont, cette année encore, abouti à une restriction particulièrement regrettable du nombre des conférences de propagande, qui constituent cependant un moyen d'action des plus précieux auprès du grand public, et aussi des groupements d'éducation physique et de sport.

A) A Nancy même, n'ont pu être organisées, à la Salle Poirel, que deux conférences publiques :

a) l'une, avec le concours de la Section vosgienne du Club Alpin Français, sur « *l'Assaut du Hidden Peak et l'Expédition Française de l'Himalaya* », par le Docteur ARLAUD, médecin de l'expédition (avec projections cinématographiques, et présentation du matériel de l'expédition), le 20 janvier 1937;

b) l'autre, avec le concours de la Section « Moselle » du Canoë-Club de France, sur « *les Joies du Canoë* », par le Docteur M. BONNET (avec projections cinématographiques), le 3 mars 1937.

B) A Lyon, le Professeur agrégé MERKLEN a été faire, le 24 octobre 1937, aux médecins fédéraux de la Ligue du Lyonnais de Football-Association une conférence privée sur « *les modalités pratiques de l'organisation du contrôle des joueurs juniors et minimes* ».
